2025
Un budget responsable pour l'avenir

La population de Melesse croît chaque année à un rythme régulier d'environ 170 habitants par an. La ville doit ainsi adapter en permanence ses équipements et structurer ses services pour permettre le bien-vivre des melessiennes et des melessiens.

Patrice Dumas,
Adjoint aux finances

Ainsi la réalisation de la salle Champ Courtin, du mail et l'extension du groupe scolaire public ont constitué les investissements principaux des budgets précédents. Depuis leur mise en service, ces deux équipements répondent bien aux besoins de la population et des associations.

Dans le même sens, les services municipaux ont été renforcés pour garantir le service public de qualité pour lequel les élus se sont engagés pour ce mandat : accueillir nos enfants, fournir un accès à la culture pour tous, aider ceux qui en ont besoin, maintenir nos espaces verts, nos routes, entretenir nos bâtiments, veiller à la sécurité, autant de missions que les salariés de la commune doivent réaliser au jour le jour.

En 2023, la commune a perdu une dotation annuelle importante de l'État qui représenterait cette année plus de 450 000 € et subit des augmentations significatives de charges et de cotisations.

La nouvelle cuisine centrale doit être réalisée à court terme car l'équipement actuel trop petit, ne répond plus à toutes les normes et la population scolaire devrait encore s'accroitre à terme avec notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants dans la ZAC du Feuil (les premières constructions sont prévues en 2025).
La collectivité doit pouvoir assumer de nouvelles dépenses d'équipement sans avoir recours uniquement à l'emprunt.

C'est dans ce sens que les orientations retenues pour le budget 2025 visent :

- d'une part à limiter les dépenses de fonctionnement avec un effort pour optimiser les actions des services et pour rationaliser encore plus les achats,
- d'autre part à augmenter les recettes fiscales par une augmentation des taux d'imposition de 5 %.

Ce choix est celui de la responsabilité, il doit permettre de maintenir la qualité de vie qui est reconnue à Melesse et d'envisager l'avenir avec sérénité. ●

Dépenses de fonctionnement
7 957 460 €

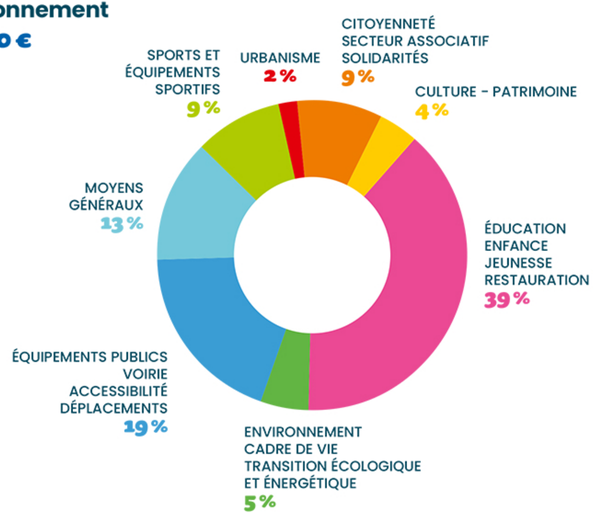

Dépenses d'investissement
3 379 651 €

Renaturation du Quincampoix 257 500 €

Chauffage salle polyvalente 240 000 €

Restructuration de locaux scolaires et périscolaires 240 000 €

Rond-point des Olivettes 202 500 €
Participation à l'aménagement du Département

Mise en conformité des batiments 137 500 €

Études 266 695 €

Cuisine centrale 122 000 €

Bâtiments 68 740 €

Schéma directeur immobilier 50 000 €

Patrimoine 15 000 €

Urbanisme 10 955 €

Remboursement du capital de la dette **671 000 €**

Budget assainissement

En plus du budget principal de la commune, les budgets « énergies renouvelables » et « assainissement » sont votés chaque année. La commune ayant entrepris d'étendre sa station de traitement des eaux usées, nous vous présentons ici quelques éléments du budget assainissement. Pour rappel, cette extension vise à améliorer le fonctionnement de la station tout en prenant en compte les projets d'urbanisation sur la commune en doublant ses capacités de traitement. Il s'agit peut-être du dernier budget assainissement de la commune, car la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) propose aux communes de transférer les compétences eau et assainissement aux communautés de communes. ●

Fonctionnement
495 000 €

Principales dépenses de fonctionnement

Gestion de la station d'épuration 53 238 €

Schéma directeur des systèmes d'assainissement collectif 94 215 €

Investissement
4 794 000 €

Principales dépenses d'investissement

Travaux d'extension de la station d'épuration 4 266 320 €